

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 4 juin 2012

Convocation du : 25 mai 2012

Objet : TOURISME

Programme Innovations Touristiques en Milieu Rural (ITMR) :

- Participation à l'action 5 « chasse au trésor »

- Validation de la convention de coopération de l'action 4.

L'an deux mille douze, le quatre juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Rabou, sous la présidence de M. Jean-Claude Salles, Premier Vice-Président.

Secrétaire de séance : Madame Martine Barbet

Etaient présents : G. Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, G. Jullien, G. Lesbros, JM Bermond, R. Basset, M. Barbet, M. Rosenstiel, M. Chautant, F. Roux, JC Salles, B. Faure, F. Regord, JL Pelloux, P. Aubin.

Excusés : Roger Fournel, Francis Reynaud, Monique Barthelemy, Michel Mescle, Gérard Garcin
Claudette Dargot remplacée par Nadège Lombard

Le Premier Vice-Président Jean-Claude Salles, Président de séance par délégation, invite Jean-Louis Pelloux Vice-Président chargé du Tourisme à présenter le projet.

Jean-Louis Pelloux rappelle l'adhésion de la Communauté de Communes des Deux Buëch par délibération du 28 juin 2011 au programme ITMR piloté par le Pays Gapençais.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme ITMR, il est prévu des actions de communication à destination des vacanciers et des résidents en Gapençais. Cette action est intitulée action 4 « signalétique additionnelle innovante ».

Cette action est portée par l'office de tourisme de Gap et comprend l'ensemble des outils de communication sur le programme. Il s'agit d'un livret d'accueil, de cartes interactives (achat d'un fond de carte du Pays), de la charte graphique, de photos et de vidéos pouvant alimenter nos sites Internet sur la thématique enfants-familles. Cette communication bénéficie à l'ensemble des structures du Pays.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012_73-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2012

Publication : 07/06/2012

Pour le 1er Vice-Président



La participation à cette action a été approuvée par délibération du 28 juin 2011 et il est proposé aujourd'hui de valider la convention de coopération à cette action.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 5 « Un Pays où on s'aventure : élaboration d'un produit de chasse au trésor du Petit Prince », la SEMIOM d'Orcières a lancé deux marchés à procédure adaptée afin de trouver un prestataire pour réaliser une application Smartphones de chasses au trésor géolocalisées et un prestataire pour la réalisation d'un accompagnement et d'une formation à la mise en œuvre de chasse au trésor. Ces prestataires ont été sélectionnés par le CA de la SEMIOM d'Orcières conseillé par la Commission Technique d'Attribution des MAPA (où Fabien Gascard a représenté la Communauté de Communes des Deux Buëch). La phase opérationnelle de cette action commence et il est proposé de participer à la mise en œuvre d'une chasse au trésor sur notre territoire.

Jean-Louis Pelloux rappelle que le comité de pilotage de l'étude « sentiers thématiques » a validé la mise en œuvre d'une chasse au trésor sur le territoire.

L'adhésion à l'action 5 du programme ITMR s'inscrit dans la continuité du travail engagé :

- plusieurs réunions de travail avec le bureau d'étude Alterespaces chargé de l'étude sur les sentiers, le Pays gapençais, l'Office du tourisme et les techniciens de la Communauté de Communes, Martine Meissimilly et Fabien Gascard, ont été menées afin de travailler en synergie sur ce projet,
- un groupe de travail a effectué une visite d'un produit touristique similaire à Chatillon-sur-Chalaronne dans l'Ain.
- une stagiaire travaille actuellement sur la mise en place de ce produit à la Communauté de commune.

La participation financière de la Communauté de Communes des Deux Buëch pour ces deux actions est respectivement de 2541 € et de 2605,72 €. Les membres de la commission d'achat/travaux seront associés à la démarche si nécessaire.

Vu la délibération du 28 juin 2011 approuvant l'adhésion de la communauté de communes des Deux Buëch au plan d'actions du programme d'innovation touristique en milieu rural « au Pays des Petits Princes »,

Vu le plan d'action validé en comité de pilotage de l'étude « sentiers de randonnée – sentiers thématiques – cheminement doux » proposant la mise en place d'une chasse au trésor sur notre territoire, et vu le travail engagé sur ce projet,

Le Vice-Président propose au conseil communautaire de signer

- une convention de coopération avec l'Office du Tourisme de Gap pour la mise en œuvre de l'action « signalétique additionnelle innovante » ;
- une convention de coopération avec l'Office du Tourisme de Orcières pour la mise en œuvre de l'action « chasse aux trésors ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012_73-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2012

Publication : 07/06/2012

Pour le 1er Vice-Président



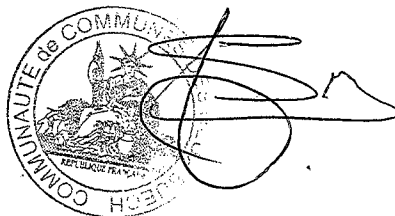
Après avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité:

- Valide la participation à l'action 5 « Un pays où on s'aventure : élaboration d'un produit de chasse au trésor du Petit Prince » jusqu'au terme du conventionnement,
- Valide la participation à l'autofinancement de cette action selon la clé de répartition présentée dans la convention de coopération,
- Valide la convention de coopération de l'action 5 « Un pays où on s'aventure : élaboration d'un produit de chasse au trésor du Petit Prince » et autorise le Président à signer cette convention,
- Valide la convention de coopération de l'action 4 « signalétique additionnelle innovante » et autorise le Président à signer cette convention.

votants : 17 pour : 17 abstention : 0 contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Rabou, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le 1^{er} Vice-Président,
Jean-Claude Salles



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012_73-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2012
Publication : 07/06/2012

Pour le 1er Vice-Président

